

BOURSE DE CROISSANCE TSX INC.

AVIS D'APPROBATION

FONCTIONNALITÉ PROVIDING DARK LIQUIDITY (PDL) ET FONCTION D'INTERDICTION DE NÉGOCIATION LIÉE À LA PRÉVENTION DE L'AUTONÉGOCIATION

Bourse de croissance TSX Inc. (la « **TSXV** ») adoptera des modifications apportées à l'Annexe 21-101A1 de la TSXV, que l'Alberta Securities Commission et la British Columbia Securities Commission ont approuvées, afin de faire état de la mise en place (i) de la fonctionnalité Providing Dark Liquidity (« **PDL** ») et (ii) de la fonction d'interdiction de négociation liée à la prévention de l'autonégociation (ensemble, les « **modifications** »). Les modifications et leur mise en œuvre n'exigent aucun changement des Règles de la TSXV.

Les modifications peuvent être consultées [ici](#).

Le projet de modification a été publié aux fins de sollicitation de commentaires le 12 mai 2022. À la suite de cette publication, nous n'avons reçu aucune lettre de commentaire.

Date de prise d'effet

Les modifications entreront en vigueur en août 2022.